



Guide de l'élève

Avec cette nouvelle année scolaire, c'est pour beaucoup d'entre vous une nouvelle étape qui commence. C'est pour nous le moment de vous souhaiter la bienvenue au lycée du Mené .

Votre intégration dans l'établissement constitue le premier enjeu de votre année.

Le repérage des personnes , des lieux, la connaissance du fonctionnement des différents services et activités sont indispensables et constituent un atout essentiel.

Nous souhaitons que rapidement vous vous sentiez au lycée « chez vous », bien pour y vivre, y travailler et vous y impliquer.

Nous vous souhaitons à tous une très bonne année scolaire.



Le sommaire

Le plan général de l'établissement	Page 3
Les Parcours de formation	Page 4
Les ateliers au lycée	Page 5
L'organigramme	Page 6
L'internat - le fonctionnement des études	Page 7
L'évaluation des connaissances, Les stages	Page 8
Le Centre de Documentation et d'Information	Page 9
Les nouvelles technologies	Page 10
La sortie hebdomadaire	Page 11
Les activités extrascolaires	Page 12
Les "Questions /Réponses"	Page 13
Le plan de Merdrignac	Page 14

L'infirmierie

Madame Josiane CRONIER accueille les élèves tous les jours de la semaine.

Lundi : 9h00-12h10 13h-17h30

Mardi : 7h45-12h10 13h-17h30

Mercredi : 7h45-12h10 13h30-16h

Jeudi : 7h45-12h10 13h-17h30

Vendredi : 7h45-12h20

Le blog : <http://www.blogs.lyceecfadumene.fr/sante>

Le plan général de l'établissement



Les parcours de formation

BTS Technico Commercial (2 ans)
Jardin - Vég. d'Ornement
ou Animalerie
Formation Scolaire

BTS Technico Commercial (2 ans)
Produits Alimentaires
ou Agrofouritures
Formation Apprentissage

BTS Aménagements Paysagers (2 ans)
Formation Apprentissage

Term. Professionnelle
Vente en Animalerie
Scolaire & Apprentissage

Term. Professionnelle
Vente Produits de Jardin
Formation Scolaire

Term. Professionnelle
Production Horticole
Formation Scolaire

Term. Professionnelle
Aménagement Paysager
Formation Scolaire

BP IV Travaux Paysagers (2 ans)
Formation Apprentissage

1ère Professionnelle
Vente en Animalerie
Scolaire & Apprentissage

1ère Professionnelle
Vente Produits de Jardin
Formation Scolaire

1ère Professionnelle
Production Horticole
Formation Scolaire

1ère Professionnelle
Aménagement Paysager
Formation Scolaire

2nde Professionnelle
Vente en Animalerie
Formation Scolaire

2nde professionnelle
Vente Produits de Jardin
Formation Scolaire

2nde Professionnelle
Production Horticole
Formation Scolaire

2nde Professionnelle
Aménagement Paysager
Formation Scolaire

BP V (2 ans) Aménagements Paysagers
Formation Apprentissage

Cap Fleuriste (2 ans)
Formation Scolaire

Poursuite d'étude au lycée :

- 1ère Professionnelle Production Horticole
- 1ère Professionnelle Vente de Produits de Jardin

CAPA Travaux Paysagers (2 ans)

Formation Apprentissage - UC et CCF

Poursuite d'étude au C.F.A. :





- BP V Aménagements Paysagers
- BP IV Travaux Paysagers

Poursuite d'étude après la troisième

La vie scolaire sur le web

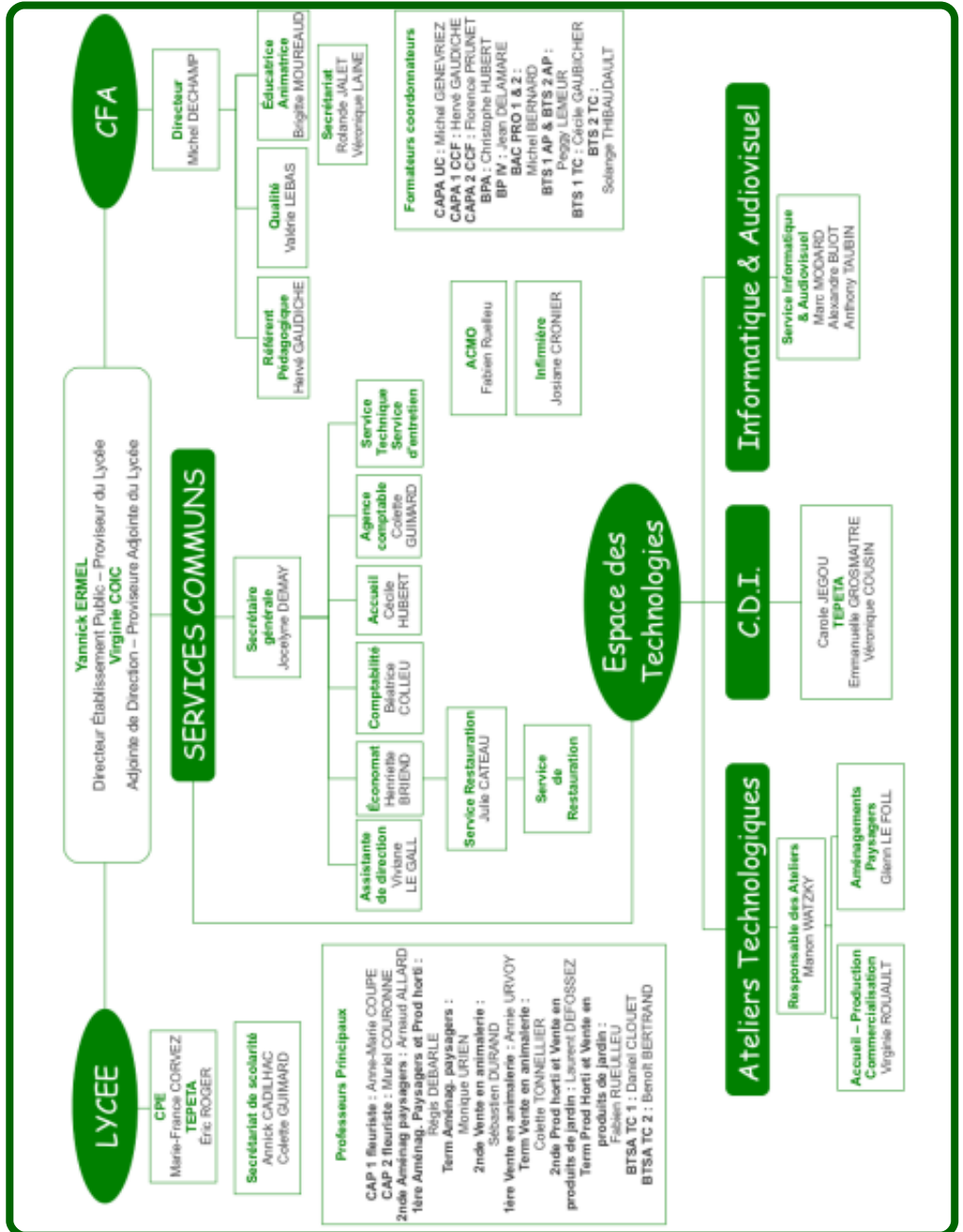
<http://www.lyceecfadumene.fr/la-vie-scolaire>

Les Ateliers au lycée

Ateliers	Bâtiments/Surfaces	Equipements	Activités
<p>Les Serres</p> 	<p>4 serres :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une serre verre chauffée, très équipée de 1100 m² - Une serre de 850 m² à toit ouvrant automatique chauffée hors gel - Un bi-tunnel de 790 m² - Un atelier de rempotage et stockage de 162m² sous un tunnel, chauffé, à double paroi gonflable 	<ul style="list-style-type: none"> - Ordinateur climatique - Chariot d'irrigation et tablettes de sub-irrigations, - Station de ferti-irrigation, - Atomiseur ultra bas volume, - Rempoteuses - Tables de rempotage... 	<p>Production de plantes à massif, plantes en pot de saisons, vivaces et réalisation de jardinières. Vente au détail et en gros.</p>
<p>Le paysage</p> 	<ul style="list-style-type: none"> - Un atelier de 300 m², - Tous les espaces verts du parc du lycée, - Le jardin des senteurs de 1,2 ha - Un hangar de garage des tracteurs de 50m² - Un abri mono-pente à toiture végétalisée pour stockage du matériel attelé 	<ul style="list-style-type: none"> - Trois micro tracteurs, - Tondeuses, - Scarificateur, - Taille haie, - Bétonnières, - Outils animés de travail du sol, - Motoculteurs, - Broyeur de végétaux, - Tronçonneuses... 	<p>Réalisation et entretien des espaces verts de l'établissement.</p> <p>Réalisation de quelques chantiers à l'extérieur de l'établissement.</p>
<p>L'animalerie</p> 	<ul style="list-style-type: none"> - Une animalerie pédagogique en 3 modules (2x5,4 m²) et 32 m² - Une volière de 60m² segmentée en 10 modules 	<ul style="list-style-type: none"> - Aquariums, - Batterie d'aquariums, - Volières amovibles, - Batteries de cages, - Terrariums, - Box à rongeurs, - Aqua-terrarium... 	<p>Gestion d'une animalerie pédagogique</p> <p>Participation à des expositions</p>
<p>L'art floral</p> 	<p>Une salle d'art floral de 50 m² équipée d'une chambre froide</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Présentoirs 	<p>Réalisation de bouquets et de compositions florales vendues aux commerçants</p>



L'organigramme



L'internat



Les études à l'internat

Pour les élèves internes la vie au lycée commence le lundi matin à 9 heures et se termine le vendredi soir à 15 h 10.

Entre le lundi et le vendredi, on fréquente l'internat uniquement le soir de 17h20 à 18h40 et de 19h45 à 7h30.

L'emploi du temps s'organise comme tel:

17h20-18h40: Etude libre (ménage de la chambre, douches...)

19h45-22h: Etude silencieuse (travail scolaire)

L'internat est aussi ouvert le mercredi après-midi de 14h à 16h30, ce temps est considéré comme une étude libre et est non obligatoire.

Le coucher se fait à 22 h.

Le matin on est réveillé à partir de 6 h 45 par la sonnerie ou par les surveillants pour les gros dormeurs.

Le petit-déjeuner est servi à partir de 7h10.

Vous devez être sortis de l'internat à 7h30 au plus tard. N'oubliez pas de prendre le nécessaire de vos affaires pour la journée car l'internat n'ouvrira ses portes que le soir.

Les stages

Les stages sont dans les formations agricoles une composante importante de la formation. Outre l'apprentissage de savoirs-faire pratiques, ils permettent la confrontation de l'approche théorique apportée en cours aux réalités de terrain.

Une partie des stages peut être réalisée en classe entière (voyage d'étude, étude du milieu). La majeure partie se réalise cependant à titre individuel, en organisme ou entreprise et fait l'objet d'un travail de synthèse, qui est soutenu à l'examen final.

Les élèves peuvent trouver appui auprès des enseignants techniques pour la recherche de leur maître d'étage.

Chaque stage fait l'objet d'une convention signée par 3 parties (l'entreprise, les parents ou l'élève majeur, et le lycée).

Chaque modification de date notamment fait l'objet d'un avenant. La présence et la participation aux activités sont obligatoires sur les périodes définies (vacances ou période scolaire).

Dates de stage pour la classe :

En plus de ses périodes de stage en entreprise, chaque élève de l'établissement sera amené à effectuer un mini-stage d'une semaine dans l'établissement.



Les études durant la journée

1°) Les études durant la journée

L'ensemble des élèves n'ayant pas cours doivent rester dans leur salle de classe où ils sont pris en charge par un assistant d'éducation.

2°) Les études obligatoires du soir

Elles ont lieu à l'internat durant l'ouverture de celui-ci.

Le travail en groupe s'effectue dans une salle spécifique et uniquement après accord des assistants d'éducation.

Les CCF

Le diplôme est obtenu dans les filières agricoles CAP, BAC PRO, BTSA, sur la base des résultats obtenus lors :

- des Contrôles en Cours de Formation (CCF)
- et l'examen final

Les CCF ont une part plus ou moins importante dans la note globale selon la classe et la matière.

1. Dans le cadre du baccalauréat professionnel et du BTS, les épreuves terminales entrent pour 50 % dans les coefficients de l'examen et les épreuves évaluées par l'équipe pédagogique en Contrôle en Cours de Formation pour les 50 % restants.
2. Depuis la rénovation du bac pro en trois ans, les élèves auront la possibilité d'obtenir leur BEPA à l'issue de la deuxième année de formation. La totalité est validée en CCF.

ATTENTION : Comme pour le jour de l'examen final, seul un certificat médical pourra être pris en compte si vous êtes absent à un CCF.

L'orientation

Au CDI vous pouvez trouver de la documentation sur l'orientation. Vous avez à votre disposition des brochures ONISEP sur les formations et les métiers. Votre professeur principal, le proviseur adjoint et les CPE pourront répondre à vos questions.

L'éducation à l'orientation fait l'objet de séances de travaux avec les professeurs principaux. Vous pouvez également vous orienter vers le bureau de la vie scolaire pour toutes questions concernant l'insertion scolaire, sociale et professionnelle.

Les technologies de l'information

Les salles

Au lycée, quatre salles informatiques sont à la disposition des élèves et des professeurs : laboratoire de langues, 2 salles informatiques et une salle multimédia

La salle multimédia est à votre disposition en dehors des heures scolaires. Vous pouvez retirer les clés de cette salle au bureau de la vie scolaire. Vous utiliserez cette salle pour y taper vos rapports de stage, taper des lettres, créer des tableaux ...

Vous trouverez dans cette salle tous les outils nécessaires pour scanner des images, imprimer vos documents.

Le réseau

Tous les ordinateurs du lycée sont en réseau, c'est à dire qu'ils sont tous reliés à un serveur qui stocke toutes les données. Chaque élève dispose d'un compte. C'est un espace qui lui est réservé et où il accède depuis n'importe quel poste. Ce compte est protégé par un mot de passe. L'accès y est gratuit.



L'information - La documentation



Le C.D.I. est un lieu d'accueil et un centre de ressources qui répond aux besoins de la pédagogie. C'est un lieu de formation qui permet l'apprentissage de la responsabilité et de l'autonomie. C'est aussi un lieu de détente où chacun peut gérer son temps libre. Mais c'est aussi l'endroit qui répond à vos attentes en matière d'information et d'orientation.

Que trouve-t-on au C.D.I. ?

Au rez de chaussé, un espace de travail :

- . des journaux quotidiens ou hebdomadaires (Ouest France, Le Télégramme, Le Monde, ...)
- . la presse hebdomadaire ou mensuelle, d'intérêt général ou professionnelle
- . des ouvrages classés par grands domaines de connaissance : économie, Horticulture, commerce, histoire...
- . des usuels : dictionnaires, dictionnaires permanents (avec mise à jour), encyclopédies...

Une mezzanine, espace de lecture loisir avec :

- . des romans (policiers, aventure...)
- . des Bandes dessinées
- . des revues loisirs
- . un espace d'information sur l'orientation et l'insertion professionnelle

6 ordinateurs et une imprimante sont à votre disposition pour des recherches documentaires uniquement.



Comment trouver rapidement ce que l'on cherche ?

Le CDI est doté d'un logiciel documentaire qui permet d'effectuer des recherches par thème, par titre ou par auteur. Il vous indique où trouver les informations nécessaires à votre travail. D'autre part, la documentaliste est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Les activités extra scolaires



Pour rendre moins monotone la vie à l'internat, sont organisées au cours de l'année des sorties les mercredi après-midi: sorties en mer, visites de zoo et d'aquarium, sorties détente (paintball, accrobranches, patinoire, zoo, cinéma ...).

Durant la semaine et en dehors des heures de cours, le foyer composé d'une salle de ping-pong ,de baby-foot et de billard permet une détente dans une ambiance agréable.

La salle Télévision est également ouverte tous les midis et soirs de la semaine et permet d'accueillir près de 100 personnes.

La sortie hebdomadaire

Mercredi (pour tous) : sorties possibles à partir de 17h00 jusqu'à 18h30. Les élèves internes doivent impérativement retirer leur carte de sortie à la vie scolaire et la remettre lorsqu'ils reviennent dans l'établissement.

Les "Questions-Réponses"

Absences :

- Prévisibles
- Imprévisibles

Apporter une demande d'autorisation lettre au CPE
Téléphoner avant 10 H le jour de l'absence, apporter un mot le jour du retour + certificat médical pour une longue absence

Retard

Prendre un billet de rentrée au bureau CPE avant de retourner en classe ou en étude (Après 5 minutes). Trois retards non justifiés équivalent à une consigne

Demande de certificats de scolarité

Bureau de la vie scolaire

Changement exceptionnel d'emploi du temps

Proviseur Adjoint + Professeurs concernés

Convention de stage

Professeur principal et Madame Cadilhac (secrétariat de scolarité)

Tarif de pension

Madame Cadilhac (secrétariat de scolarité)

Sorties de l'établissement

Prendre sa carte au bureau de la vie scolaire avant la sortie et la remettre obligatoirement au retour (attention trois oublis de carte équivalent à une consigne)

Problème de transport

Bureau de la vie scolaire

Le plan de Merdrignac

